

## Évaluations environnementales : mesurer les impacts environnementaux de ses projets

Maîtriser l'impact environnemental de ses projets sur la biodiversité

### PUBLIC

Responsables Environnement -  
Ingénieurs environnement -  
Aménageurs fonciers - Urbanistes -  
Responsables de programmes  
immobiliers - Collaborateurs des  
services d'urbanisme des  
collectivités territoriales

### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

### NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

### LES POINTS FORTS

Transversalité du droit de  
l'environnement et du droit de  
l'urbanisme sur les processus  
d'évaluations environnementales :  
étude d'impact, évaluation des  
incidences Natura 2000, demandes  
de dérogation « espèces protégées »,  
enquêtes publiques

Formation proposée en co-  
animation par un avocat spécialiste  
du Droit de l'environnement (jour 1)  
et un ingénieur écologue (jour 2)  
pour permettre aux participants  
d'acquérir à la fois les bases  
juridiques et technique des  
évaluations environnementales

Cas pratiques et échanges basés sur  
des exemples concrets soumis par  
les participants ou les formateurs

Les participants sont invités à se  
munir de leurs dossiers et de leur  
ordinateur

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré  
autour du transfert des  
compétences
- Acquisition des compétences  
opérationnelles par la pratique et  
l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des  
moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en  
plusieurs temps pour permettre  
engagement, apprentissage et  
transfert
- Formation favorisant  
l'engagement du participant pour  
un meilleur ancrage des

Code  
**600000**

Durée  
**2 jours / 14  
heures**

Tarif Inter\*  
**1 725 €  
HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

## Objectifs pédagogiques

- Cerner les enjeux environnementaux de la zone géographique d'un projet
- Identifier les dossiers soumis à évaluation environnementale
- Distinguer les différents types d'évaluations des incidences sur l'environnement
- Analyser les étapes successives de l'évaluation environnementale

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

### Application du droit de l'environnement aux projets susceptibles d'avoir des effets sur l'environnement

- Principaux textes applicables
- Notions d'autorisation et d'évaluation environnementales et leurs évolutions : ordonnances de 2017, loi ASAP, loi Industrie Verte
- Articulation avec certains projets d'urbanisme

### Identifier les enjeux liés à la biodiversité en fonction des zones concernées

- Panorama des types de milieux naturels inventoriés, protégés et/ou gérés
- Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)
- Zones à risques : zones inondables, zones polluées, exposition à la sécheresse
- Arrêtés de protection de biotope (APB)
- Espaces naturels sensibles (ENS)
- Parcs naturels régionaux (PNR)
- Trame verte et bleue
- Exercice pratique : étudier des cartographies de France montrant les diverses zones
- Cas pratique fil rouge (1/3) : à partir des pièces d'un dossier concret, vérifier si le projet est concerné par l'une des zones précitées

## SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
  - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

## ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

## Dossiers soumis à étude d'impact

- Typologie des projets ou opérations soumis à étude d'impact ou examen au cas par cas
- Analyse de document : le formulaire CERFA de demande d'examen au cas par cas
- Doctrine ERC : mesures d'évitement, de réduction et éventuellement de compensation
- Présentation du dispositif réglementaire sur les plans et programmes
- Etude d'impact globale pour les différents aspects du projet : zone d'habitat, aménagement de voies routières...
- Consultations et avis : autorité environnementale et concertation
- Obligation de téléversement de données brutes de biodiversité
- Conséquence de l'absence ou de l'insuffisance d'étude d'impact
- Cas pratique fil rouge (2/3) : déterminer si le projet s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'une étude d'impact

## Dossiers à thématiques spécifiques

- Désignation et gestion Natura 2000
- Contenu et instruction de l'évaluation d'incidences Natura 2000
- Statut des espaces forestiers
- Définition des zones humides
- Demande de dérogation "espèces protégées"
- Réserves naturelles
- Faire évoluer son projet d'aménagement en fonction des contraintes de ces thématiques
- Compatibilité et incompatibilité des projets d'aménagement dans les zones sensibles
- Cas pratique fil rouge (3/3): analyse d'un dossier d'évaluation environnementale

## Enquête publique et participation du public par voie électronique (PPVE)

- Enquête unique, dispense d'enquête, PPVE : définitions
- Champs d'application : les évolutions de la loi Industrie Verte
- Déroulement de la procédure
- Étude de cas : analyse de contentieux récents

## Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



## Prochaines sessions

### PARIS

- 21-22 Sep. 2026 – Session Garantie
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

### A DISTANCE

- 21-22 Sep. 2026 – Session Garantie
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

### AIX-EN-PROVENCE

- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

### BORDEAUX

- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

### CHAMBERY

- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

### GRENOBLE

- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

### LILLE

- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

### LYON

- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

### MARSEILLE

- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

### MONTPELLIER

- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

### NANTES

- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

### NICE

- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

### NIORT

- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

### PAU

- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

### RENNES

- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

### ROUEN

- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

### STRASBOURG

- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

### TOULOUSE

- 21-22 Sep. 2026
- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026

### TOURS

- 16-17 Nov. 2026
- 10-11 Déc. 2026



**LEFEBVRE DALLOZ COMPÉTENCES** – Tour Lefebvre Dalloz – 10 Place des Vosges – 92072 Paris La Défense Cedex – Tél : 01 83 10 10 10 –  
[src-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:src-formation@lefebvre-dalloz.fr)

S.A.S. au capital de 1 000 000,00 € – RCS Nanterre 479 163 131 – Code APE : 8559A – Siret : 479 163 131 00119  
N° TVA intracommunautaire : FR 394 791 631 31 – N° de déclaration d'existence : 11 75 39169 75